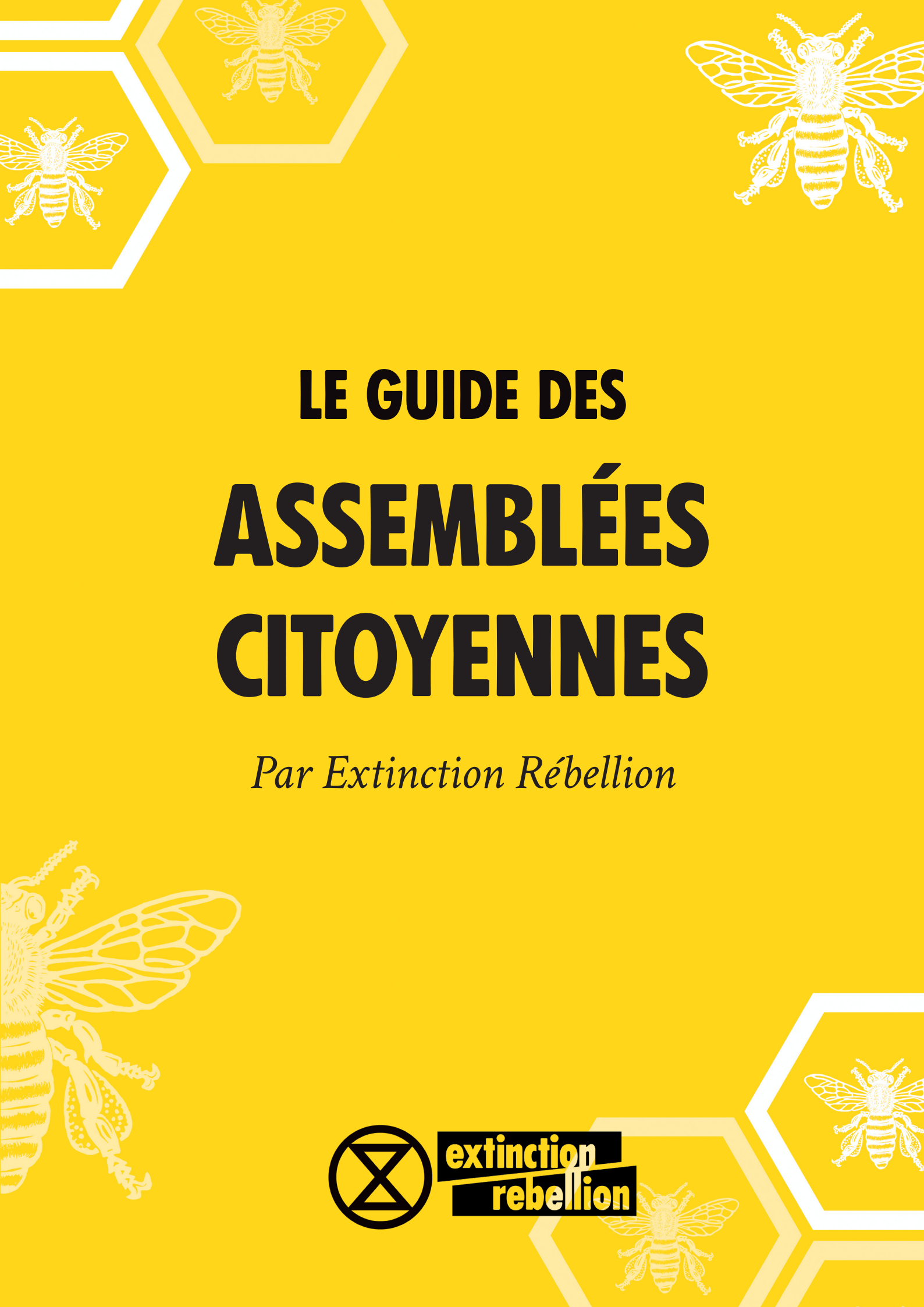




LE GUIDE DES ASSEMBLÉES CITOYENNES

Par Extinction Rébellion



**extinction
rebellion**

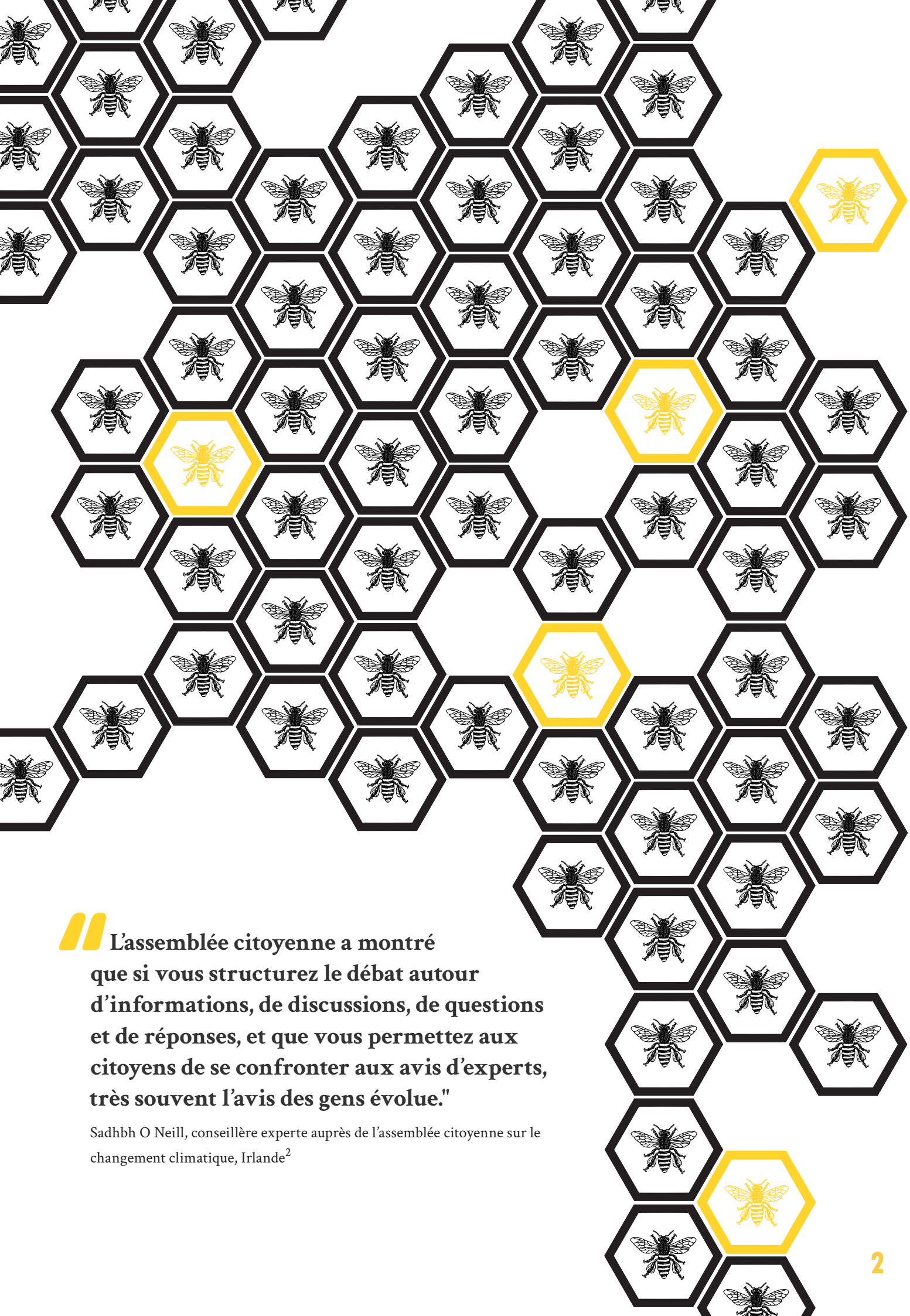
**"J'ai ressenti un
réel engouement
des membres de la
communauté, comme
de moi-même, pour
investir notre temps,
notre énergie et notre
intelligence à créer
quelque chose en
prenant sincèrement
notre avenir en
considération."**

Membre du second jury citoyen sur les déchets nucléaires, Australie¹



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
COMMENT FONCTIONNE UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE ?.....	4
POURQUOI AVOIR UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE QUAND NOUS AVONS DÉJÀ UN PARLEMENT ?.....	5
STRUCTURE D'UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE.....	6
Les membres citoyens.....	6
Le groupe de coordination.....	6
Le conseil scientifique.....	7
Le panel d'experts.....	7
Le groupe de facilitateurs.....	7
Le comité de surveillance.....	7
LES ÉTAPES CLÉS DANS LA FORMATION D'UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE.....	8
Première étape : nomination du comité de surveillance.....	8
Deuxième étape : formulation de la mission de l'assemblée citoyenne.....	8
Troisième étape : création du groupe de coordination.....	9
Quatrième étape : support d'informations et de connaissances sur le sujet.....	9
Cinquième étape : invitation du panel d'experts et acteurs concernés.....	9
Sixième étape : déroulement de l'assemblée.....	10
A. La phase d'apprentissage.....	10
B. La phase de consultation.....	10
C. La phase de délibération.....	10
D. La phase de décision.....	11
Septième étape : élaboration du document de référence.....	11
Huitième étape : sélection des membres par tirage au sort.....	11
Neuvième étape : fonctionnement de l'assemblée.....	12
Dixième étape : mise en oeuvre des recommandations.....	12
COMMENT SONT SÉLECTIONNÉS LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE ?.....	13
POURQUOI XR DEMANDE UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE ?.....	14
ASSEMBLÉES CITOYENNES / ASSEMBLÉES POPULAIRES, QUELLES DIFFÉRENCES ?.....	15
ÉTUDES DE CAS.....	16
Royaume-Uni :.....	16
Irlande.....	18
Pologne.....	19
Canada.....	20
Belgique.....	21
Inde.....	22
Australie.....	23
BIBLIOGRAPHIE.....	25



**// L'assemblée citoyenne a montré
que si vous structurez le débat autour
d'informations, de discussions, de questions
et de réponses, et que vous permettez aux
citoyens de se confronter aux avis d'experts,
très souvent l'avis des gens évolue."**

Sadhbh O'Neill, conseillère experte auprès de l'assemblée citoyenne sur le
changement climatique, Irlande²

INTRODUCTION

La troisième revendication d'Extinction Rébellion Suisse appelle le gouvernement à créer une assemblée citoyenne sur la question de la justice sociale et climatique. Ce guide a pour objectif d'offrir une présentation générale du thème des assemblées citoyennes.

Il en définit le sens et explique pourquoi ces assemblées sont indispensables à nos sociétés. Il en trace les contours en décrivant les grandes étapes de sa mise en œuvre depuis la sélection des citoyens jusqu'à la remise de leurs conclusions, ainsi que les différents mécanismes permettant de garantir l'indépendance de ces derniers et le bon déroulement du processus. Quelques exemples inspirants d'assemblées citoyennes s'étant déroulées dans d'autres pays sont présentés dans la dernière partie de ce guide.

Les assemblées citoyennes constituent une forme de démocratie participative qui engage des citoyens ordinaires à prendre des décisions politiques.

Qu'elles prennent la forme de jurys citoyens rassemblant moins d'une vingtaine de personnes ou bien de sommets de citoyens réunissant plus de 700 individus, les assemblées citoyennes ont transformé les processus de décision politique en Australie, en Belgique, au Canada, en Inde, en Irlande, en Pologne et au Royaume-Uni. Dans de telles assemblées, les membres tirés au sort plangent sur une question politique donnée pendant plusieurs mois. A travers ce mode de sélection, il s'agit de constituer le plus finement possible un échantillon représentatif de la société. Les participants consultent des experts et des personnes concernées par le sujet, posent leurs questions, délibèrent sur diverses options et font part de leurs recommandations qui façonneront les politiques publiques à venir. XR est convaincu que les citoyens doivent avoir l'opportunité de déterminer par eux-mêmes, pour eux, leurs proches et leur pays, des actions à mettre en place pour faire face au dérèglement du climat et à l'effondrement du vivant. Si elle est convenablement pensée et organisée, une assemblée citoyenne nationale traitant de la justice sociale et écologique permettra au gouvernement de réagir à l'urgence avant qu'il ne soit trop tard.

// Une assemblée citoyenne nous assure, à nous le peuple, les moyens d'appeler à un changement radical. Une telle demande donne aux gouvernements la légitimité d'agir grâce à un soutien apartisan. Poursuivre les politiques d'inaction n'est plus une option. Il est temps d'organiser une assemblée citoyenne."

Sarah Lunnon, coordinatrice externe du cercle politique d'Extinction Rébellion³

COMMENT FONCTIONNE UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE ?

Ses membres sont sélectionnés par tirage au sort, en fonction de divers critères démographiques devant assurer la représentativité de l'assemblée :

le genre, l'âge, la classe sociale, l'héritage ethnoculturel, le niveau de scolarité, la région géographique, l'orientation sexuelle, le handicap, etc. Selon le pays et les caractéristiques de sa population, ces critères peuvent varier pour s'approcher au plus près d'une « version miniature » de la société. Par exemple, il existe au Canada des peuples indigènes qui devraient être représentés au sein d'une assemblée citoyenne nationale.

Une fois les citoyens sélectionnés, quatre phases clés se succèdent : l'apprentissage, la consultation, les délibérations et la décision.

L'assemblée peut être utile en fournissant aux élus politiques une meilleure compréhension de la façon dont ils pourraient agir en faveur d'une juste transition écologique de la société. XR UK indique dans son guide que de récentes recherches confirment que les membres du Parlement britannique n'ont pas une vision très claire des possibilités d'action à leur échelle pour lutter contre l'aggravation du changement climatique.⁴

Bien trop souvent, les sondages d'opinions ne présentent que des avis spontanés à des questions très subjectives, voire carrément tendancieuses, qui n'informent aucunement les citoyens ni ne leur permettent d'explorer de possibles alternatives avec d'autres personnes. Les assemblées citoyennes offrent quant à elles une opportunité de découvrir les avis d'un vaste éventail de personnes, tout en assurant une place juste et équitable des diverses opinions. Elles peuvent également être déclinées à l'échelle locale (cantonale et communale). Cependant, tenant compte de l'urgence et de la complexité du traitement la question climatique, nous pensons que seul le gouvernement fédéral possède le pouvoir, l'étendue et l'échelle pour mettre en place les actions nécessaires. C'est pourquoi le mouvement XR porte sa revendication en premier lieu à l'échelle nationale.



POURQUOI AVOIR UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE ALORS QUE NOUS AVONS DÉJÀ UN PARLEMENT ?

Les assemblées citoyennes sont un outil de la démocratie participative, et même de sa forme la plus poussée, celle de la démocratie délibérative. Elles constituent un complément vital à notre démocratie représentative. La participation citoyenne permet de faire contrepoids à un système parlementaire qui priorise une vision court-termiste influencée par le rythme électoral, au détriment des intérêts de long terme des générations actuelles et futures. Les procédés délibératifs, à la condition qu'ils se prémunissent contre d'éventuels biais procéduraux, amènent à entendre davantage de voix diverses et averties au sein d'un débat politique que ne le peut une assemblée exclusivement élue, à l'image de l'Assemblée fédérale. De plus, les membres d'une assemblée citoyenne ne sont pas soumis aux positions d'un parti politique et sont ainsi plus libres de proposer des solutions éclairées au travers des informations dont ils disposent mais aussi des valeurs et de leur sens personnel de ce qu'est le bien commun.



La participation citoyenne permet de faire contrepoids à un système parlementaire qui priorise une vision court-termiste influencée par le rythme électoral, au détriment des intérêts de long terme des générations actuelles et futures.

STRUCTURE D'UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE



LES MEMBRES CITOYENS

Les citoyens sont le cœur de la démocratie délibérative. Les assemblées citoyennes doivent représenter l'ensemble des groupes sociaux directement affectés par les décisions qui y seront prises. Dans le cas présent, elles sont tenues de représenter la population du pays concerné. Les membres sont donc tirés au sort afin de constituer un panel de citoyens représentatif de cette population.

Le terme « citoyen » trouve son origine dans la démocratie athénienne de la Grèce antique. A cette époque, le devoir d'un citoyen était de participer à la vie politique de la cité en participant à l'Ecclesia, et ainsi de voter, de délibérer ou de proposer des lois. Il pouvait également être tiré au sort ou élu pour occuper certains postes politiques. Mais ce système excluait d'office de la vie politique les femmes, les esclaves, ainsi que les étrangers de la cité athénienne.

Aujourd'hui, une large partie du peuple est encore trop souvent exclue des décisions politiques. Par conséquent, les organisateurs d'assemblées citoyennes se doivent d'être attentifs à l'ensemble des facteurs qui priveraient certains groupes de personnes de prendre part au processus délibératif.

Les citoyens sont le cœur de la démocratie délibérative. Les assemblées citoyennes doivent représenter l'ensemble des groupes sociaux directement affectés par les décisions qui y seront prises.

LE GROUPE DE COORDINATION

L'assemblée citoyenne est menée par une équipe de coordinateurs dont l'impartialité est essentielle. Leur indépendance vis-à-vis de ceux qui financent le procédé est assurée par une série de garanties, dont le respect est contrôlé par un comité de surveillance. Les coordinateurs ont la responsabilité d'organiser le tirage au sort et d'inviter des intervenants (experts et individus concernés par les sujets en question) et les facilitateurs. Cette mission est généralement effectuée par une ou plusieurs organisations professionnelles.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Il élabore les critères de sélection des experts et des acteurs concernés, invités à l'assemblée. Avec l'aide du comité de surveillance, il s'assure également que les éléments de référence et les preuves scientifiques présentés aux citoyens soient équilibrés. Le conseil scientifique peut être composé de différentes manières ; par exemple, pour l'assemblée citoyenne irlandaise, il était constitué d'universitaires et d'experts de diverses spécialités.

LE PANEL D'EXPERTS

Il est formé par un ensemble d'experts, et des acteurs concernés qui sont chargés d'éclairer l'assemblée en exposant leur approche du problème. Ils sont choisis par le groupe de coordination, sur la base des critères définis par le conseil de surveillance et ont pour mission de représenter de façon équitable l'ensemble des positions existantes sur la question posée.

Les membres de l'assemblée peuvent également apporter leur contribution s'ils souhaitent solliciter les experts sur une question spécifique ou entendre d'autres expertises. Ils ont aussi la possibilité d'interroger le panel directement lors de l'assemblée. Les contributions des membres du panel d'experts peuvent prendre la forme d'une rencontre en personne, d'un enregistrement, d'une note écrite ou d'une retransmission vidéo en direct.

LE GROUPE DE FACILITATEURS

Cette équipe est désignée par les coordinateurs. À chaque session, plusieurs facilitateurs accompagnent les citoyens réunis en différents groupes de travail. Leur rôle est de garantir qu'aucun débat ne puisse être dominé par un nombre de voix réduit et de s'assurer que chacun puisse s'exprimer. Il est recommandé de faire appel à des facilitateurs expérimentés qui pourront mener à bien cette mission. Cette équipe doit être absolument neutre et ne doit en aucun cas donner son opinion ; ses membres sont suffisamment nombreux pour permettre l'établissement d'un climat respectueux au cours des discussions.

LE COMITÉ DE SURVEILLANCE

Ce groupe peut être constitué de citoyens, de représentants du gouvernement, de représentants de communautés dont les droits sont menacés, de spécialistes des processus délibératifs ou d'autres acteurs tels que des ONGs ou des entreprises. Ils sont chargés de suivre et de contrôler l'ensemble du processus pour qu'il puisse être en accord avec les conditions préalablement définies.



LES ÉTAPES CLÉS DANS LA CONCEPTION D'UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE

Cette partie met en évidence les étapes indispensables à suivre pour la constitution d'une assemblée citoyenne. Elle s'appuie sur les travaux d'experts mondiaux et l'expérience partagée de professionnels œuvrant à la tenue d'assemblées citoyennes.



1

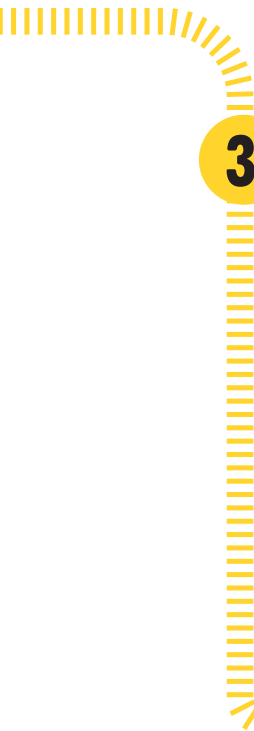
NOMINATION DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

Le comité de surveillance supervise l'ensemble des étapes ainsi que les autres organes de l'assemblée afin de s'assurer que la constitution de celle-ci soit équilibrée et solide et que ses principes soient respectés.

2

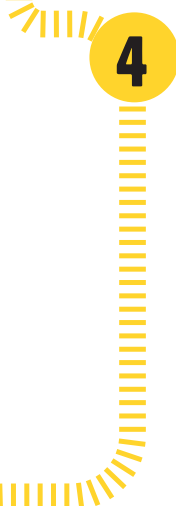
FORMULATION DE LA MISSION DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE

Ceux qui ont initié l'assemblée citoyenne en définissent la mission. Elle sera formulée sous la forme d'une question qui devra définir clairement le problème en jeu. Les membres citoyens se baseront sur des données fiables et des avis d'experts et d'acteurs directement impliqués, plutôt que sur des renseignements politiques. Dans certains cas, un secteur de la société peut être ciblé et il sera nécessaire de le justifier devant les membres de l'assemblée. Par exemple, concernant les questions de justice sociale et environnementale, certains secteurs peuvent être pointés comme prioritaires du fait de leur impact significatif dans la crise climatique et l'effondrement des écosystèmes. Le caractère très vaste et transversal de certaines questions pourrait donc susciter la tenue de plusieurs assemblées citoyennes.

**3**

CRÉATION DU GROUPE DE COORDINATION

Les coordinateurs doivent être sélectionnés à travers un appel d'offre ouvert et transparent. Le comité de surveillance doit garantir que les parties prenantes particulièrement influentes, telles que le gouvernement, ne puissent orienter le processus de sélection en constituant une équipe de coordinateurs agissant dans leur intérêt.

**4**

SUPPORT D'INFORMATIONS ET DE CONNAISSANCES SUR LE SUJET

Le groupe de coordination, en contact avec le conseil scientifique, travaille à développer une trame d'éléments claire et compréhensible afin que les débats et décisions puissent se dérouler au mieux. Chaque membre citoyen doit être en capacité d'appréhender l'ensemble des enjeux, les éléments scientifiques et donc par la suite, de participer activement à l'assemblée.

**5**

INVITATION DU PANEL D'EXPERTS ET ACTEURS CONCERNÉS

Le groupe de coordination identifie et contacte des experts et des acteurs directement concernés par le sujet (il peut s'agir de professionnels, d'associations, etc.) en se basant sur les critères qui ont été déterminés par le conseil scientifique.

DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

Le groupe de coordination prévoit les phases suivantes :

A. La phase d'apprentissage

Les coordinateurs préparent les supports d'informations qui sont à disposition des citoyens et qui leur permettront d'appréhender le sujet de leur mission. Ils doivent donc déterminer le nombre nécessaire de présentations d'experts et acteurs concernés. Les citoyens doivent recevoir au préalable une formation aiguisant leur esprit critique et leur donnant les outils pour déconstruire plus facilement certains préjugés, et ce, avant d'écouter les informations qui leur seront présentées. Ils seront ainsi dotés des termes clés et d'une base scientifique solide (par exemple, les chiffres et les conséquences du changement climatique). Les citoyens pourront inviter et interroger d'autres experts. Ils pourront aussi renvoyer ceux qu'ils ne jugeraient pas utiles voire néfastes à leurs réflexions.

B. La phase de consultation

En plus des experts qui sont physiquement présents, tout groupe ou individu de la société peut soumettre une proposition écrite aux membres de l'assemblée. Les propositions recueillies seront synthétisées avant de leur être présentées. Elles seront ensuite publiées sur le site internet et resteront accessibles à tous. Les membres de l'assemblée peuvent également demander à entendre ou voir en personne des membres de groupes qui auraient fait des contributions. Un large éventail de points de vue peut être présenté, dont certains seront très probablement en contradiction.

C. La phase de délibération

L'assemblée discute des éléments et des points de vue qui leur auront été exposés. C'est l'opportunité pour les membres de réfléchir et de débattre du problème. Les facilitateurs s'assureront que les membres maintiennent une écoute active entre eux et une analyse critique des différentes options. Cette phase comprend des assemblées plénières et des groupes de travail réduits, ce qui permet d'optimiser les chances de prendre la parole et d'être entendu.



D. La phase de décision

Les membres de l'assemblée sont amenés étape par étape à produire un rapport comprenant l'ensemble de leurs recommandations. Ils pourraient souhaiter délibérer en privé, sans la présence de facilitateurs, à l'image d'un jury décidant de son verdict au tribunal. Les principales recommandations doivent s'accompagner d'une indication du niveau de soutien accordé par l'assemblée à chacune d'elles, ainsi que d'un résumé des points soulevés.

Le groupe coordinateur estime quel temps est nécessaire aux membres de l'assemblée pour réfléchir, se concerter et aboutir à leurs conclusions.

7

ÉLABORATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Accompagné par le conseil scientifique, le groupe d'experts élabore un document de référence accessible et non-orienté à présenter aux membres de l'assemblée.

8

SÉLECTION DES MEMBRES PAR TIRAGE AU SORT

En premier lieu, on identifie une base de données la plus large possible sur les citoyens résidents au sein du pays. Un certain nombre de citoyens seront ainsi sélectionnés par tirage au sort et des lettres d'invitation leur seront envoyées. L'invitation doit comporter une explication de la mission et l'ensemble des informations organisationnelles et logistiques, en indiquant bien les dates, la localisation, les conditions d'accueil, les honoraires et les indemnités liées au transport, à la garde d'enfant ou toute autre contrainte. Les personnes intéressées s'inscrivent via un formulaire sur internet ou par téléphone en appelant un numéro gratuit. Une équipe spécifique au sein du groupe de coordination contacte les personnes sélectionnées et leur fournit une assistance pour s'assurer de leur présence (transmission des informations utiles, confirmation de leur participation, aide pour l'organisation, etc.). Ce procédé se nomme **échantillonnage aléatoire stratifié**.

FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

Le lieu de l'assemblée doit être accessible. Les citoyens se voient offrir l'hébergement et les repas, assurant ainsi leur confort afin qu'ils puissent se concentrer sur leur mission. Pour garantir la transparence, toutes les présentations faites au cours de la phase d'apprentissage devront être filmées, diffusées en live et enregistrées. Tous les supports utilisés devront être accessibles en ligne. De plus, le groupe de coordination devra produire un rapport explicitant la méthodologie choisie pour le déroulement de l'assemblée citoyenne.

MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS

Avant que l'assemblée citoyenne ne débute, le calendrier et la manière dont le gouvernement répondra aux recommandations devront être clairement explicités. Il pourrait être décidé que les recommandations qui reçoivent le soutien de l'assemblée citoyenne dans des proportions prédéfinies soient considérées comme contraignantes. Par exemple, le Gouvernement pourrait s'engager à mettre en œuvre les recommandations qui auraient obtenu un taux minimal de 80% d'adhésion des membres de l'assemblée. Aussi, le Parlement pourrait être amené à débattre des recommandations ayant obtenu un taux d'adhésion plus bas et ce, pendant une période de temps définie (comme un mois). Chacun de ses choix d'accepter, de modifier ou de rejeter une recommandation devra être motivé. Ou encore, l'ensemble des mesures validé par l'assemblée à au moins 50% pourrait être soumis au référendum populaire.



COMMENT SONT SÉLECTIONNÉS LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE ?

Les citoyens sont sélectionnés par tirage au sort, de la même manière que la création d'un jury au tribunal. Les Athéniens de l'Antiquité considéraient le processus de sélection par tirage au sort comme essentiel pour une prise de décision juste. C'était un point central de leur fonctionnement politique. En Grèce antique, femmes et esclaves n'étaient pas inclus dans le tirage au sort car n'étaient pas considérés comme des citoyens. Encore aujourd'hui, lors des débats et des prises de décision politique, des biais dus à des préjugés persistent, qu'ils concernent le genre, l'origine sociale, ethnique, etc. Pour faire face à cela, l'échantillonnage aléatoire stratifié peut être utilisé pour rassembler un groupe de citoyens dont la représentativité est soit celle de la société dans son ensemble, soit celle de groupes sociaux volontairement ciblés. Certaines assemblées pourraient par exemple choisir de représenter majoritairement des groupes marginalisés afin de garantir que leur voix ne soit pas minorisée, alors que d'autres privilégieront une stricte représentativité statistique de la population.

L'échantillonnage aléatoire stratifié assure que les membres de l'assemblée représentent le plus finement possible la composition de la population. Des critères sont appliqués (âge, genre, origine ethnique, classe sociale, localisation géographique, niveau d'éducation scolaire, etc.) et donnent lieu à des sous-groupes de population. On assigne ensuite un nombre de sièges à un groupe selon sa représentativité dans la population. Pour simplifier, on a une moitié de femme, une moitié d'homme dans la société : nous trouverons donc 50 % des sièges réservés aux femmes et les 50 % restants aux hommes. C'est une simplification pour l'exemple mais nous recommandons que les individus non binaires soient inclus dans les quotas de genre.

L'échantillonnage aléatoire stratifié peut être utilisé pour rassembler un groupe de citoyens dont la représentativité est soit celle de la société dans son ensemble, soit celle de groupes sociaux volontairement ciblés.

À la différence des jurés, les citoyens reçoivent une invitation qu'ils choisissent ou non d'honorer. Tandis que les identités de chacun peuvent être multiples et complexes, l'idée derrière ce processus est que l'ensemble des individus d'une société puisse s'identifier à un ou plusieurs citoyens présents au sein de l'assemblée (par exemple, avoir le même âge, la même origine ethnique, le même statut socio-économique, s'identifier à ce genre ou venir de la même région du territoire, être rural ou urbain, etc.). Au travers de cette identification, chaque individu peut déduire qu'en ayant le même accès aux experts et dans les mêmes conditions de débats, il aurait eu autant de chances de prendre une décision similaire. Cela n'implique pas que le facteur identitaire ait un impact direct sur la manière qu'ont les individus de prendre des décisions, mais que ce procédé permet l'expression de voix très diverses dans la prise de décision. Il est très important pour la légitimité d'une assemblée citoyenne qu'un maximum de personnes ait foi en cette approche et puisse voir leurs points de vue représentés. Six semaines sont nécessaires pour le tirage au sort (en incluant le processus de stratification) et la mise en place d'un groupe de citoyens prêt à prendre des décisions, tout en maintenant la légitimité, l'inclusivité et la justice du procédé.



POURQUOI XR DEMANDE UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE ?

Extinction Rébellion estime qu'une assemblée citoyenne peut contribuer à résoudre des problématiques cruciales dans le cadre de systèmes représentatifs qui n'avancent qu'à « petits pas » en faveur de l'écologie, si ce n'est contre, alors même que l'urgence nous impose des changements structurels majeurs et rapides.

Plus de trente ans après que la question climatique ait été mise à l'agenda des politiques publiques, nous pouvons aujourd'hui faire le constat que les actions entreprises n'ont pas été à la hauteur des enjeux.

- Plus de trente ans après que la question climatique ait été mise à l'agenda des politiques publiques, nous pouvons aujourd'hui faire le constat que les actions entreprises n'ont pas été à la hauteur des enjeux.
- Les mandats électoraux courts ne favorisent pas une approche systémique et de long-terme, nécessaire au traitement politique de la question climatique.
- Les représentants élus sont fortement influencés par le poids des lobbies de grandes entreprises. Par ailleurs, ces mêmes représentants ajustent leurs actions en fonction de l'anticipation permanente de leur réception par les médias ou l'opinion publique ; cette dernière étant trop simplifiée par l'exploitation de sondages. La classe politique est, de fait, incapable de proposer des changements « courageux » mais nécessaires.

Voici donc pourquoi une assemblée citoyenne sur le climat et la justice écologique peut être un moyen de contourner ce blocage :

- Une assemblée citoyenne permet aux représentants élus d'accéder à des perceptions plus variées des enjeux climatiques, formulées dans le cadre d'une délibération équitable et bien informée. Elle les assisterait dans leur engagement en faveur de programmes d'actions radicaux, légitimés par le soutien de l'assemblée citoyenne et permettant de réduire les risques de sanction par le vote.
- Les assemblées citoyennes se déroulent selon un processus équitable et transparent. Leurs membres y ont tous le même accès à la prise de parole, grâce à une animation efficace de la délibération. Tous les supports d'information donnés aux citoyens sont partagés publiquement. Ce processus peut ainsi faire naître des propositions politiques plus légitimes, tant du point de vue de la méthodologie du débat que de son accessibilité pour l'ensemble de la population.

Les assemblées citoyennes se déroulent selon un processus équitable et transparent. Leurs membres y ont tous le même accès à la prise de parole.

- Les assemblées citoyennes peuvent constituer un outil d'arbitrage dans le cas de négociations complexes : les citoyens tirés au sort peuvent ainsi statuer sur différents scénarios pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2025 et préférer ceux qui seraient les moins dommageables aux classes populaires.

ASSEMBLÉES CITOYENNES / ASSEMBLÉES POPULAIRES, QUELLES DIFFÉRENCES?

Deux outils démocratiques par lesquels chaque voix s'exprime et l'écoute active est encouragée. Mais il y a des différences fondamentales.

Extinction Rébellion a tenu de nombreuses assemblées populaires depuis sa création, qui ne doivent pas se confondre avec les assemblées citoyennes, notre troisième revendication. Ce sont deux outils démocratiques par lesquels chaque voix s'exprime et l'écoute active est encouragée.

Ces deux formes de participation politique ont en commun de réunir un certain nombre de personnes, de les amener à débattre et à prendre des décisions de façon collective. Il y a cependant des différences fondamentales.

Par exemple, les membres d'assemblées citoyennes sont tirés au sort, tandis que les personnes se désignent d'elles-mêmes pour participer à une assemblée populaire. Les assemblées citoyennes suivent un processus formel, très demandeur en ressources, demandent des mois d'organisation et peuvent durer de quelques mois à plus d'une année. Parmi ce qui distingue l'assemblée citoyenne de l'assemblée populaire, on peut également citer l'existence de la phase d'apprentissage, la possibilité d'interroger des experts, ou encore, le pouvoir décisionnel qui peut être accordé à une assemblée citoyenne par les instances politiques.

Les assemblées populaires sont ouvertes à quiconque veut y participer. Elles peuvent se constituer et réagir très rapidement et durent en moyenne entre une et quatre heures. Elles peuvent prendre place partout - même lors d'une occupation sur une place publique. Les assemblées populaires ont joué un rôle dans plusieurs mouvements et luttes : les Suffragettes, le mouvement des droits civils aux États-Unis, Occupy, les Printemps Arabes, les Gilets Jaunes, etc. Elles n'ont pas de pouvoir décisionnel.



ÉTUDES DE CAS

Nous exposons ici les expériences d'assemblées citoyennes et autres processus démocratiques similaires qui ont eu lieu dans le monde.

Les jurys citoyens, version réduite de l'assemblée citoyenne, ont été mis en place aux Etats-Unis dans les années 1980, puis au Royaume-Uni en 1994⁵. Entre 2000 et 2010, ils ont acquis une certaine importance, tout particulièrement lors de la consultation du gouvernement anglais au sujet des champs OGM. Les jurys citoyens successifs ont mené le pays à stopper la culture de champs OGM, décision qui plus tard a été suivie par l'Union Européenne et qui est aujourd'hui toujours appliquée. Au Canada, ce type d'assemblée citoyenne existe aussi ; la première est née en 2004 en Colombie Britannique.

ROYAUME-UNI :

L'un des jurys citoyens au Royaume-Uni a porté sur l'aide sociale à destination des travailleurs âgés et fut commissionné par « le comité Santé et Aides Sociales »⁶ et « le comité Logement, Communautés et Gouvernance locale »⁷. Les recommandations qui en résultèrent furent prises en compte dans la réflexion des comités sur les réformes budgétaires. Ces derniers ont décrit cette assemblée comme essentielle à leur travail et leur a permis d'identifier des solutions faisant consensus et bénéficiant d'un important soutien. Malheureusement, aucune de leurs conclusions n'a été soutenue par le gouvernement. Ces assemblées sont aujourd'hui organisées par le Département Numérique, Culture, Média et Sport⁸ et par le Ministère du Logement, des Communautés et de Gouvernance locale⁹. Elles sont reconnues comme étant de réelles innovations dans le processus démocratique¹⁰.

// Je pense que les assemblées citoyennes devraient être portées par le Parlement sur divers sujets [...] Une assemblée citoyenne peut donner au gouvernement l'opportunité de réellement comprendre ce qu'éprouvent les gens et entendre ce qu'ils peuvent avoir à dire sur des sujets spécifiques."

Don, membre de l'assemblée citoyenne portant sur l'aide sociale, Royaume-Uni¹¹



// Une partie du problème est le manque de prise de conscience [...] J'apprécie d'avoir l'opportunité d'apprendre, de faire entendre mon opinion sur un sujet aussi vital que les services publics."

Becky, membre de l'assemblée citoyenne portant sur l'aide sociale, Royaume-Uni¹²

"De quelle autre manière pourrait-on obtenir la vision et les choix éclairés de l'opinion publique ? Il n'y a pas tant d'autres outils qui puissent offrir l'accès à quatre jours d'information et permettre aux gens de construire leurs opinions."

Un membre de l'assemblée citoyenne portant sur l'aide sociale, Royaume-Uni¹³

IRLANDE :

Depuis 2012, deux assemblées citoyennes ont été tenues en Irlande. Chacune a débattu de plusieurs sujets et permis de remédier à l'impasse politique existant sur des questions telles que l'avortement, le mariage homosexuel ou le changement climatique. La seconde assemblée qui fut formée, nommée simplement l'Assemblée Citoyenne, était constituée d'un président (auparavant le juge de la cour suprême) et de 99 citoyens tirés au sort. Ces derniers devaient être représentatifs de la population en termes de genre, d'âge, de lieu d'habitation et de classe sociale ; la législation avait prévu que la sélection des participants s'appuierait sur la liste électorale. Un comité de travail fut chargé de l'organisation et du planning. Un groupe d'experts fut missionné pour apporter des informations et des préconisations aux participants. Les discussions étaient filmées et furent diffusées en direct.

En 2017, l'assemblée citoyenne, traitant de la question du changement climatique s'est tenue sur deux weekends complets a produit 13 recommandations, choisies par un vote majoritaire. L'une d'elles, appuyée par 80 % des participants, proposait l'instauration de taxes plus élevées sur les activités fortement émettrices en dioxyde de carbone. L'assemblée est essentielle pour inciter les politiciens à mieux répondre aux dérèglements du climat. En 2018, un comité rassemblant l'ensemble des partis a été constitué pour étudier les recommandations de l'assemblée. Son rapport a directement influencé le plan d'action gouvernemental sur le climat, publié en juin 2019. De nombreuses propositions de l'assemblée citoyenne furent retenues, notamment celles de multiplier par quatre la taxe carbone et d'accélérer la transition vers des véhicules électriques.

// Il semble qu'il y ait une cassure avec le politique dans tout l'Occident. [Les assemblées citoyennes sont] une nouvelle strate de la démocratie. Nous avons probablement passé plus de deux cents heures dans cette assemblée ; [...] nous sommes sûrement les amateurs les plus informés du pays sur le sujet aujourd'hui."

John Long, membre de l'assemblée citoyenne sur l'avortement, Irlande¹⁴

// Il n'y a pas que ceux qui ont fréquenté les grandes écoles, vous pouvez aussi entendre des gens ordinaires, ceux que les décisions affectent dans leur vie, [...] ceux qui perçoivent ce qui ne va pas - comment ils aimeraient y remédier."

Noreen O'Flynn, membre de l'assemblée citoyenne sur l'avortement, Irlande¹⁵



// Les gens apprécient réellement cette démarche. De toute leur vie de citoyen, personne ne les avait invités à contribuer à quelque chose de vraiment important. Ils se sentent valorisés."

Marcin Gerwin, expert des assemblées citoyennes et coordinateur de l'assemblée citoyenne de Gdansk¹⁷

POLOGNE :

En 2016, la ville de Gdansk fut victime de graves inondations causant la mort de deux personnes et plusieurs millions d'euros de dégâts. Les experts avaient déjà alerté sur le fait que le dérèglement climatique allait accroître la fréquence de ces épisodes de pluies extrêmes. En réponse à ce désastre, le maire a accepté d'organiser une assemblée citoyenne, réunissant 60 riverains qui ont pu entendre les experts, puis concevoir des solutions. Pour permettre une réelle transparence, l'étape finale du tirage au sort, effectuée par jetés de dés, fut diffusée en direct. Le maire fut présent à l'ouverture de l'assemblée ; il informa l'ensemble des participants que chaque décision devra être soutenue à 80% a minima pour être retenue et retranscrite dans la loi. En 2017, la ville fut à nouveau frappée par d'importantes inondations. Cette fois-ci, la municipalité répondit efficacement, grâce aux décisions prises par l'assemblée citoyenne. D'autres suivirent et traitèrent des questions sur la pollution, l'engagement civique ou les droits des LGBTs. Les 350 000 habitants majeurs de Gdansk peuvent maintenant demander la tenue d'une assemblée en collectant 1000 signatures. Au-delà de 5 000 soutiens, le maire est dans l'obligation d'en organiser une sur le sujet proposé dans la pétition.

// Si vous êtes cynique à propos de la capacité des politiques à [...] faire passer des lois, et si c'est un problème qui enflamme toute votre société - alors organisez une assemblée."

David Keogh, membre de l'assemblée citoyenne sur l'avortement, Irlande¹⁶



// Les membres de l'assemblée citoyenne [...] ont démontré que les citoyens ordinaires agissent de façon extraordinaire lorsqu'une tâche importante leur est confiée à condition qu'ils disposent des ressources et de l'indépendance nécessaires pour la mener à bien."

Jack Blaney, président de l'assemblée citoyenne de Colombie Britannique sur la réforme électorale¹⁸

CANADA :

En 2003, le gouvernement de Colombie Britannique a créé une assemblée citoyenne pour réfléchir sur la prochaine réforme électorale. L'assemblée, composée de 160 personnes, devait comprendre a minima une femme et un homme appartenant à chacun des secteurs électoraux de la Province, ainsi que deux représentants des peuples autochtones. Sa mission consistait à étudier les changements à opérer pour améliorer le système de vote par scrutin majoritaire. De janvier à octobre 2004, l'assemblée se réunit un weekend sur deux, et ses membres furent embarqués dans un grand processus d'apprentissage et examinèrent les différents systèmes électoraux dans le monde et leurs effets. A la fin, 93 % des participants approuvèrent le système de scrutin à vote unique transférable¹⁷. S'appuyant sur les recommandations de l'assemblée citoyenne, le gouvernement de Colombie Britannique organisa la tenue d'un référendum sur le sujet. Alors que le vote en faveur du « oui » disposait d'un large soutien dans la Province, il rata de peu les 60%, seuil nécessaire à son adoption.

// Si nous devions suivre la logique de [la TV réalité] Big Brother, nous éliminerions petit à petit les personnes qui nous tapent sur les nerfs. Mais ici, on ne le peut pas. Nous sommes dans le même bateau et nous devons démontrer que nous pouvons accomplir plein de choses en travaillant ensemble."

Pierre, membre du panel citoyen, Belgique¹⁹

// J'étais au Parlement la nuit où les représentants des 6 partis ont fait fi de leurs différences idéologiques pour voter la loi. C'était un geste courageux, une façon de montrer aux autres politiciens, qui tendent à voir leurs électeurs comme une menace au lieu d'une ressource, que l'on doit faire confiance aux citoyens, et non les craindre."

David Van Reybrouck, co-organisateur du panel citoyen, Belgique, s'exprimant sur les assemblées citoyennes de l'est de la Belgique²⁰

BELGIQUE :

À la suite des résultats des élections de juin 2010, la Belgique resta six mois sans gouvernement. Face à cette crise politique sans précédent, des intellectuels organisèrent un énorme exercice de démocratie délibérative, le G1000. Le projet comportait trois phases : une première consultation en ligne, ouverte à tous les citoyens pour identifier des sujets ; un sommet d'une journée réunissant 704 personnes pour discuter des sujets les plus populaires (sécurité sociale, santé et immigration) ; et enfin un petit panel de 32 citoyens se rencontrant toutes les trois semaines le temps d'un weekend pour affiner les propositions du sommet. Ces deux assemblées devaient représenter la population en termes d'âges, de genre, de niveau d'éducation, de lieux d'habitation et de langue maternelle. Le G1000 est unique par ses racines populaires puisqu'aucune institution politique ne l'avait organisée. Cela - et le fait que la crise politique toucha à sa fin pendant l'initiative - limita l'influence du G1000 sur les politiques publiques. Cependant, il favorisa l'intérêt des belges pour la démocratie délibérative à un niveau institutionnel et sert aujourd'hui d'ébauche pour de nombreuses initiatives locales dans le pays.

L'une d'elles est l'institution permanente des assemblées citoyennes dans la région germanophone de l'est de la Belgique. Cette nouvelle instance lancera sa première assemblée début 2020 et sera organisée par un conseil citoyen. Comme pour l'assemblée citoyenne, les membres du conseil seront tirés au sort et devront refléter la composition de la population générale. Ils seront en poste 18 mois pendant lesquels ils choisiront les sujets débattus et surveilleront la mise en œuvre des recommandations de l'assemblée citoyenne par le Parlement. Pour chaque assemblée citoyenne, une rencontre sera organisée avec le Parlement pour discuter des propositions. Le Parlement devra donner une justification précise de sa volonté de ne pas inclure une recommandation dans la loi.

INDE :

En 2000, le premier ministre de l'État indien du Andhra Pradesh annonça un plan qui prévoyait le déplacement de 10 millions de fermiers dans le cadre d'une nouvelle stratégie territoriale, nommée Vision 2020 et élaborée par une société américaine de consultants. Le plan avait déjà reçu des fonds de la Banque Mondiale et du gouvernement anglais. Mais localement, n'avait été organisée qu'une consultation factice et l'opposition grandissait dans tout l'Andhra Pradesh. Des organisations locales s'approchèrent de chercheurs anglais et créèrent une équipe de travail pour la création d'un jury citoyen, composé par ceux dont la vie était vraisemblablement la plus affectée par le projet Vision 2020. Nommée Prajateerpu, littéralement « le verdict du peuple » en Telegu, la langue locale, le jury fut formé de 18 personnes, en majorité des femmes. Le processus de sélection garantissait que les Intouchables et les groupes indigènes constituent une majorité du jury. Réunit au cours du mois de juin 2001, le jury Prajateerpu, malgré son caractère local et financé par une tierce partie (le Dutch overseas aid programme), eut une influence sur des politiques nationales et internationales. Le rejet de Vision 2020 par le jury citoyen, et tout particulièrement leur critique des champs OGM et de la « Révolution Verte », a amené de nombreux journalistes indiens et étrangers à parler de cet événement.

// Ce qui m'a stupéfait [...] c'est que [le jury citoyen] a immédiatement compris si ce qu'on lui disait était absurde, de la propagande ou si ça avait du sens. Il y a [...] une sagesse qui émerge et qui les amène à juger de ce qui est utile et ingénieux et de ce qui ne l'est pas."

Membre superviseur du panel Prajateerpu²¹

AUSTRALIE :

Dans le sud de l'Australie, en 2016, deux jurys citoyens se sont rencontrés pendant cinq weekends pour analyser les recommandations de la commission royale sur le stockage et l'élimination des déchets nucléaires étrangers. Le premier jury comprenait 50 personnes désignées pour organiser l'agenda du second, formé de 350 personnes. Les jurés furent choisis au hasard en utilisant la base de données de la poste australienne et devait refléter la population en termes d'âge, de genre et s'ils étaient propriétaires ou locataires. Le second jury citoyen déboucha sur un rapport qui refusait les propositions de la commission et en questionnait l'intérêt économique.

// J'ai ressenti un réel engouement des membres de la communauté, comme de moi-même, pour investir notre temps, notre énergie et notre intelligence à créer quelque chose qui concerne véritablement à notre avenir."

Membre du second jury citoyen sur les déchets nucléaires, Australie²²

// J'ai essayé dès le début de garder l'esprit ouvert et ne pas rester coincé sur une position. J'ai maintenant une position rationnelle et claire sur ce que je crois devoir faire par la suite. Nous avons eu 300 personnes ou plus qui ont été vraiment bien informées et qui potentiellement pourrait agir tels des ambassadeurs dans la société."

Membre du second jury citoyen sur les déchets nucléaires, Australie²³



POUR ALLER PLUS LOIN

Livres

- *Democratic Innovations: Designing Institutions for Citizen Participation* (2010) par Smith, G.
- *Everyday Experts: How People's Knowledge Can Transform the Food System* (2013) par People's Knowledge Editorial Collective
- *Rebooting Democracy: A Citizen's Guide to Reinventing Politics* (2014) par Arriaga, M.
- *The End of Politicians: Time for a Real Democracy* (2017) par Hennig, B.
- *Contre les élections* (2014) par Van Reybrouck, D.
- *Tirage au sort et politique. Une histoire suisse* (2020) par Mellina, M., Dupuis, A., Chollet, A.

Articles

- *A Citizens' Assembly on Climate Change: How Would it Work?* (2019) par Allan, S.
- *Beyond the Ballot: How Citizens Can Lead the Climate Change Conversation* (2019) par Bryant, P. and Dr. Willis, R.
- *Citizens' Assemblies, Citizens' Juries and Climate Change* (2019) par Bryant, P.
- *What is Sortition?* (n.d.) par the Sortition Foundation

Rapports

- *Citizens' Assemblies: Guide to Democracy that Works* (2018) par Gerwin, M.
- *Democracy Matters: Lessons from the 2015 Citizens' Assemblies on English Devolution* (2016) par Flinders, M., Ghose, K., Jennings, W., Molloy, E., Prosser, B. & al.
- *Evidence vs Democracy: How 'Mini-publics' Can Traverse the Gap between Citizens, Experts, and Evidence* (2019) par Breckon, J., Hopkins, A., Rickey, B. (Alliance for Useful Evidence)
- *Four Brief Analyses of Citizens' Juries and Similar Participatory Processes* (2008) par Wakeford, T., Murtuja, B. and Bryant, P.
- *The Reference Panel Playbook: Eight Moves for Designing a Deliberative Process* (n.d.) par MASS LBP

REMERCIEMENTS

Le groupe de travail Assemblées Citoyennes d'Extinction Rébellion Suisse remercie chaleureusement Peter Bryant, David Farrell, Marcin Gerwin, Graham Smith et Tom Wakeford.

BIBLIOGRAPHIE

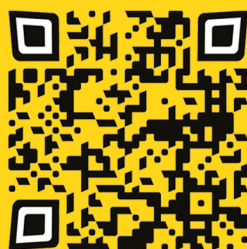
1. "Jury de citoyens 2 – Pensées du jury_jour 4". YourSay Nuclear, accessed 29 May 2019, <https://www.youtube.com/watch?v=KhBYVzD4-fI>
2. Stefanini, S. "A democratic experiment in Ireland could become the model for fighting climate change." Quartz. 19 February 2019. <https://qz.com/1553567/a-democratic-experiment-in-ireland-could-become-the-model-for-fighting-climate-change/>.
3. Citation d'Extinction Rébellion : Lettre à Theresa May de Philip Hammond, 7 Juin 2019, <https://rebellion.earth/2019/06/07/statement-from-extinction-rebellion-philip-hammonds-letter-to-theresa-may/>.
4. Willis, R. *Building the political mandate for climate action*. London: Green Alliance, 2018. https://www.green-alliance.org.uk/resources/Building_a_political_mandate_for_climate_action.pdf.
5. Kuper, R. "Deliberating waste: The Hertfordshire Citizens' Jury," *Local Environment*, 2(2), (2007), pp. 139-153.
6. Dénomination originale : the Health and Social Care Select Committee
7. Dénomination originale : the Housing, Communities and Local Government Select Committee
8. "Department for Digital, Culture, Media and Sport"
9. Ministry for Housing, Communities and Local Government ».
10. "Innovation in Democracy Programme : Expression on Interest (EoI)", GOV.U K, accessed 16 June 2019, <https://www.gov.uk/government/publications/innovation-in-democracy-programme-expression-of-interest-eoi>.
11. "Share your story." *Involve*, accessed 29 May 2019. <https://www.involve.org.uk/get-involved/share-your-story>.
12. *Ibid.*
13. "How can we find a sustainable solution to funding adult social care?" *Involve*. Accessed 29 May 2019. <https://www.involve.org.uk/our-work/our-projects/practice/how-can-we-find-sustainable-solution-funding-adult-social-care>
14. Chalmers, P. "When Citizens Assemble," Vimeo, accessed 28 May 2019, <https://vimeo.com/246689508>
15. *Ibid.*
16. *Ibid.*
17. Gazivoda, T. "Solutions: How the Poles Are Making Democracy Work Again in Gdansk." *Resilience.org*. 22 November 2017. <https://www.resilience.org/stories/2017-11-22/solutions-how-the-poles-are-making-democracy-work-again-in-gdansk/>.
18. Lewis, P. "Making Every Vote Count — The Final Report of the British Columbia Citizens' Assembly on Electoral Reform," British Columbia, 2004. https://citizensassembly.arts.ubc.ca/resources/final_report.pdf
19. Bell, C. et al. "G1000 Le Rapport Final — L'Innovation Democratique Mise en Pratique." Belgium: G1000, 2012. Accessed 28 May 2019. http://www.g1000.org/documents/G1000_EN_Website.pdf
20. Van Reybrouck, D. "Belgium's democratic experiment." *Politico*. 25 April 2019. <https://www.politico.eu/article/belgium-democratic-experiment-citizens-assembly/>.
21. Wakeford, T. and M. Pimbert, "Prajaateerpu, Power and Knowledge: The Politics of Participatory Action Research in Development Part 2. Analysis, Reflections and Implications." *Action Research*, 2(1), (2004), pp. 25-46. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/13549839708725520>.
22. "Jury de citoyens 2 – Pensées du jury_jour 4". YourSay Nuclear, accessed 29 May 2019, <https://www.youtube.com/watch?v=KhBYVzD4-fI>
23. *Ibid.*



Merci !

Avec amour & rage
Le groupe Assemblées Citoyennes XR Suisse

Plus d'informations: <https://xrlausanne.ch/assemblees-citoyennes/>



Ce guide s'inspire largement de celui réalisé par le groupe de travail Assemblées Citoyennes d'XR UK. Lui-même traduit et adapté par le groupe de travail Assemblées Citoyennes d'XR France.

Le groupe de travail Assemblées Citoyennes d'XR Suisse vous propose ici une version réadaptée.
(Version 1.2., du 03 mars 2022).



**extinction
rebellion**